Comment s'inscrire au stage ?

Tous les agents titulaires ou non titulaires de la Fonction Publique, y compris les stagiaires IUFM et en situation, ont droit à 12 jours de formation syndicale par an : vous pouvez donc vous inscrire à plusieurs stages. Ils donnent droit à autorisation d'absence.

Modalités d'inscription : Déposez la demande manuscrite d'absence ci-dessous auprès de votre IEN pour les titulaires, auprès de la direction de l'IUFM pour les PE2, **un mois au moins avant la date du stage**, soit **avant le 12 janvier 2010.**

Une attestation de présence vous sera fournie lors du stage.

Stage de formation syndicale SNUipp/FSU 93

Vendredi 12 février 2010
de 9 h à 17 h

ouverte à tous les syndiqués et à celles et ceux qui en profiteront pour nous rejoindre

Nous profiterons de cette journée pour débattre avec des intervenants extérieurs (chercheurs, pédagogues). Nous n'avons pas encore la réponse de leur participation. Nous la ferons connaître ultérieurement, si possible avant le 12 janvier. Mais faites quand même votre demande d'autorisation d'absence dès réception de ce journal !

Modèle d'autorisation d'absence
à recopier

NOM..... Prénom.....
Grade et Fonction.....
Etablissement.....

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
S/C de l'Inspecteur de l'Education Nationale
de la circonscription de.....

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le Vendredi 12 février 2010 toute la journée pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à la Bourse Départementale du Travail de Bobigny.

Il est organisé par la section départementale de la FSU 93, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (Arrêté du 02/02/1995 publié au J.O. du 10/02/1995).

A.....Le..... Signature

Impératif :
Demande à déposer
avant le 12 janvier 2010

Coupon-réponse : Stage «Direction d'école du 12 février 2010»

A retourner au SNU.ipp 93 (Bourse Départementale du Travail, 1 place de la Libération, 93016 Bobigny cedex ou courriel de confirmation : snu93@snuipp.fr)

NOM : .....**Prénom :**.....

Ecole : .....Commune :.....

Tél. personnel : ..... mail :.....

☐ **Je participerai au stage le .....** ☐ **Je prendrai un repas sur place**